



Audit + délégué du personnel

Par **claire**, le **20/03/2009** à **11:29**

Bonjour

Je fais partie du bureau d'une association qui gère une petite entreprise de 10 salariés.
Suite à un dysfonctionnement du service administratif impliquant 3 cadres, l'association a mis en place un audit.

Le délégué du personnel (qui ne fait pas partie des personnes visées par l'audit), auquel nous rendons compte régulièrement de l'avancement de l'audit, exige que nous lui fournissions tous les rapports et éventuelles conclusions de l'audit (qui est toujours en cours)
En a-t-il le droit?

Merci